

L'évolution diachronique des suffixes *-ment* et *-(ai)son* et la question de la correspondance vernaculaire de *-(at)ion*

Uth, Melanie

Université de Cologne
melanie.uth@uni-koeln.de

1 Introduction¹

Dans la plupart des travaux traitant les procédés de nominalisation événementielle en *-(at)ion* et *-(ai)son*, le processus en *-(ai)son* est considéré comme variante vernaculaire de celui en *-(at)ion*. Cette généralisation est sans aucun doute correcte dans la mesure où *-(ai)son* s'est développé au cours de la genèse de l'ancien français par des changements phonétiques réguliers sur la base du procédé latin en *-(at)io*. Cependant, vu que la suffixation en *-(at)ion* a été (ré)introduite dans la langue française au cours de la relatinisation, le simple fait de déceler une correspondance phonétique entre le suffixe latin *-(at)io* et la forme française *-(ai)son* ne suffit pas encore à déterminer la relation entre *-(ai)son* et *-(at)io/-(at)ion* dans les différentes étapes de développement du français. C'est-à-dire, la circonstance selon laquelle le procédé en *-(ai)son* s'est développé diachroniquement sur la base de *-(at)io* ne rime pas encore avec le fait que le premier soit la variante vernaculaire du dernier en matière d'usage linguistique.

Dans cet article, nous analyserons diverses données diachroniques extraites du Nouveau Corpus d'Amsterdam, dorénavant NCA, et plusieurs corpus partiels de FRANTEXT, pour montrer qu'en termes d'usage langagier, la forme *-(ai)son* ne peut en rien être considérée comme l'équivalent vernaculaire du procédé latin en *-(at)io*. Compte tenu du fait que *-(at)io* a été extrêmement productif en latin postclassique, ce résultat négatif évidemment soulève la question de savoir par quel procédé de nominalisation autre que *-(ai)son* la forme latine a été remplacée avant sa (ré)introduction au cours de la relatinisation. Dans les limites de cet article, nous ne pouvons certainement pas donner de réponse définitive à ce sujet. Néanmoins, sur la base de nos données mentionnées ci-dessus, nous sommes quand même en état d'élaborer l'hypothèse selon laquelle l'équivalent vernaculaire de *-(at)io* en ancien français a probablement été le suffixe *-ment*, issu du procédé latin en *-mentum*.

La structure de l'article est la suivante. Tout d'abord, nous analyserons en détail les courbes de productivité de *-(at)ion* et *-(ai)son*, de l'ancien français jusqu'au français moderne, et nous montrerons l'indépendance des deux voies de développement (section 2). Puis, nous examinerons le développement diachronique de la productivité de *-ment*, tout en faisant ressortir le rôle important de *-ment* en ancien français et en invoquant l'hypothèse qu'en termes d'usage langagier, c'est *-ment*, plutôt que *-(ai)son*, qui doit être considéré comme l'équivalent vernaculaire de *-(at)io* (section 3). Après cela, nous donnerons des indices supplémentaires en faveur de l'hypothèse précitée et nous préciserons la notion d' 'équivalent' ou de 'remplacement' suffixal auquel nous faisons allusion dans cet article. Finalement, nous résumerons les conclusions les plus importantes et nous attirerons l'attention sur quelques questions ouvertes et sur des possibilités de recherches ultérieures (section 5).

2 La faible productivité globale de *-(ai)son* et la non-productivité de *-(at)ion* en ancien français

Dans la littérature traitant de la relation entre la morphologie savante et la morphologie vernaculaire en français, *-(ai)son* est souvent caractérisé comme l'équivalent vernaculaire de *-(at)ion* et la relation entre les deux procédés est décrite comme un remplacement suffixal, où *-(at)ion* 'refoule' *-(ai)son* de plus en plus au cours du développement du français moyen au français moderne (à part les citations indiquées ci-

dessous, cf. aussi Dubois 1962 : 31, Meyer-Lübke 1966 : 89, Lüdtke 1978 : 154, Grevisse 2004 : 217, entre autres).

« Die Vitalität des volkssprachlichen *-aison* hat in den letzten Jahrhunderten stetig abgenommen. » (‘La vitalité de la forme vernaculaire *-aison* a constamment déclinée ces derniers siècles.’, Schmitt 1988 : 193)

« *-aison* scheint durch das Suffix *-ation* in der Gegenwartssprache völlig verdrängt worden zu sein. » (‘*-aison* semble avoir été complètement refoulé par le suffixe *-ation* dans la langue actuelle.’, Thiele 1981 : 34sq)

« Le domaine de *-aison* s’est peu à peu restreint. Dans la langue moderne, il n’est presque plus productif, et c’est surtout la forme savante *-ation* qui le remplace. » (Nyrop 1908, tome III : 92sq)

Certes, en se basant sur une exploitation de plusieurs dictionnaires synchroniques du français moderne, Schmitt (1988 : 195-197) aboutit à la conclusion qu’en comparaison avec l’espagnol, le procédé en *-(ai)son* persiste à se caractériser par une « productivité modeste » en français, ce que l’auteur attribue au fait que les nominalisations en *-(ai)son* font partie d’une gamme assez large de champs sémantiques, y compris l’agriculture, l’artisanat, la marine, la météorologie et la rhétorique, entre autres. Cependant, Schmitt (1988), lui aussi, part du principe que *-(ai)son* et *-(at)ion* entretiennent une relation de substitution qui a commencé au Moyen-Âge et qui doit, de plus, être considérée comme faisant partie d’un développement général de substitution des modèles de formation vernaculaires par leurs correspondants latinisés (ibid. : 197).

Toutefois, même s’il se peut que le suffixe *-(ai)son* soit toujours productif dans le sens où il peut toujours être attaché à de nouvelles bases, les études précitées ne comportent aucune preuve concrète en faveur de l’hypothèse du remplacement de *-(ai)son* par *-(at)ion*. Au contraire, les données compilées par Schmitt (1988 : 192f), par exemple, qui se base sur la datation des nominalisations en *-(ai)son* et *-(at)ion* contenues dans les dictionnaires de Dauzat et al. (1964), Juillard (1965) et Bloch & von Wartburg (1968), font ressortir que la productivité de *-(ai)son* reste plutôt constante, i.e. constamment basse, au cours des siècles (0 à 10 néologismes en *-(ai)son* par siècle en distribution peu systématique). Cette estimation est corroborée par notre propre analyse de corpus sur la base du NCA et de 5 corpus partiels de FRANTEXT allant du 16^{ième} au 20^{ième} siècle, montrant que, comparée à celle de *-ment*, la productivité de *-(ai)son* est extrêmement basse dès le 12^{ième} siècle jusqu’à nos jours (fig. 1).²

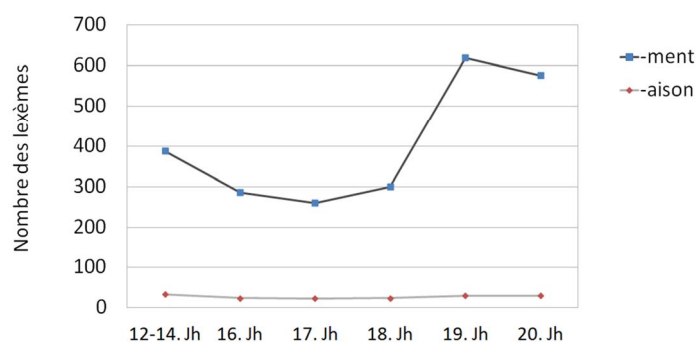


Figure 1 : Fréquence des nominalisations en *-ment* et *-(ai)son* dans le NCA et dans les corpus partiels de FRANTEXT

Dans ce contexte, il est surtout intéressant de remarquer que le nombre des nominalisations en *-(ai)son* n’est même pas sensiblement élevé en ancien français (NCA), où la variante latinisée en *-(at)ion* n’existait pas (encore) dans la langue, cette dernière ayant été introduite en français seulement au fil de la relatinisation, i.e. au 16^{ième} siècle (cf. fig. 2).

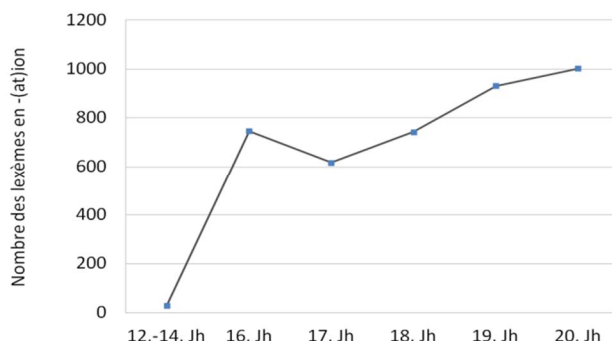


Figure 2 : Fréquence des nominalisations en *-(at)ion* dans le NCA et dans les corpus partiels de FRANTEXT

Tous comptes faits, nos données font apparaître deux aspects importants concernant la relation diachronique de *-(ai)son* et *-(at)ion*. Premièrement, il est évident que les courbes de productivité ne manifestent pas la moindre trace d'influence mutuelle, le développement de productivité des deux suffixes semblant être complètement dissocié. Évidemment, cette dissociation contredit l'hypothèse selon laquelle *-(ai)son* a été 'refoulé' par *-(at)ion* au cours du développement de l'ancien français au français moderne. Deuxièmement, il est important de réaliser que *-(at)io* est généralement dit avoir été un des suffixes les plus productifs en latin (cf. Olcott 1898 : 34, Collin 1918 : 27, Georges 1951 ou Alsdorf-Bollée 1970 : 23, par exemple), de sorte que le taux bas de la productivité de *-(ai)son* dans notre corpus médiéval nous mène à la conclusion qu'il doit y avoir eu un véritable effondrement de *-(at)io* au cours de la formation de l'ancien français, et que ce procédé-ci n'a pas été intégré à l'ancien français ni sous sa variante vernaculaire ni sous sa forme latinisée.

3 Le rôle important de *-ment* en ancien français

Bien sûr, l'effondrement de *-(at)io* soulève la question de savoir comment les différentes interprétations exprimées par les nominalisations en *-(at)io* en latin ont été verbalisées en ancien français, où la variante latinisée *-(at)ion* n'était pas encore disponible. Cette question a déjà été posée par Merk (1970) qui s'aperçoit d'un remplacement systématique de *-(at)io* par *-ment* et *-ance* dans trois manuscrits du glossaire Abavus (cf. Roques 1936).

On est en droit de se demander comment la masse des mots lat. en *-(t)io* ont été traduits en fr. dans notre glossaire. Les grands profiteurs sont évidemment *-ance* et *-ment*. (Merk 1970 : 206)

Tandis que la relation entre *-(at)io* et *-ance* ne nous semble pas aussi évidente qu'elle l'est pour Merk (1970), nous sommes entièrement d'accord par rapport à l'hypothèse que *-ment* a joué un rôle important dans le remplacement de *-(at)io* en ancien français. Pour donner du poids à cette hypothèse, nous essayerons, dans ce qui suit, de tracer le rôle important de *-ment* et sa relation avec *-(at)io* en ancien français de manière un peu plus détaillée. Tout d'abord, il est intéressant de remarquer qu'avec ses 386 lexèmes dans le NCA, *-ment* a été une forme très fréquente en ancien français (cf. fig. 3) tandis que son antécédent latin *-mentum* est généralement estimé avoir été un des suffixes les moins productifs du latin (cf. Alsdorf-Bollée 1970 : 23, Merk 1970 : 204sq., par exemple). De plus, les 386 nominalisations en *-ment* comprises dans le NCA n'ont de correspondant latin que dans 57 cas, de sorte que nous pouvons constater que 329 lexèmes en *-ment* sont incontestablement français, tandis que le taux des dérivés en *-(ai)son* dans le NCA qui sont incontestablement français dans ce sens ne s'élève qu'à 16 d'un total de 33 lexèmes (fig. 3).

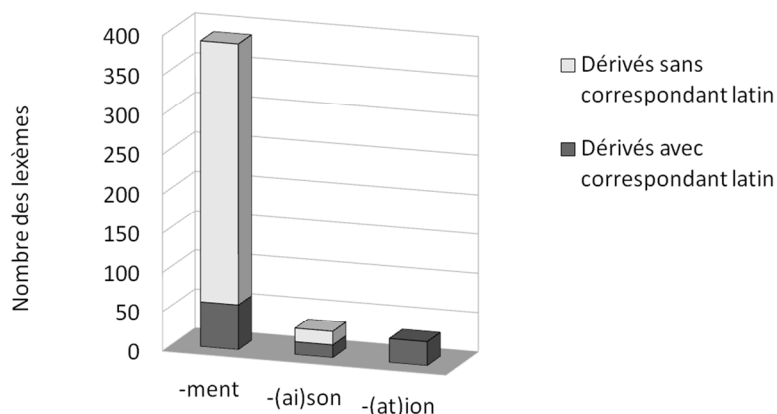


Figure 3 : Fréquence des lexèmes en *-ment*, *-(ai)son* et *-(at)ion* dans le NCA

C'est-à-dire que le procédé en *-mentum/-ment* a évidemment subi une augmentation de productivité considérable au cours de la formation de l'ancien français. Cette augmentation est à corrélérer à la 'chute' de productivité de *-(at)io/- (ai)son* mentionnée ci-dessus, et l'hypothèse de la corrélation diachronique opposée entre *-mentum/-ment* et *-(at)io/- (ai)son* est encore confirmée par l'augmentation des nominalisations latinisées en *-(at)ion* et la décroissance simultanée des dérivés en *-ment* au cours de la relatinisation (cf. de nouveau fig. 1, comparée à fig. 2).

Certes, les corrélations quantitatives précitées pourraient aussi bien être dues au hasard, montrant des bouleversements graves mais indépendants du paradigme des suffixes nominalisateurs au cours du développement de l'ancien français. Cependant, il y a aussi de nombreux indices qualitatifs en faveur de notre hypothèse de remplacement *-(at)io/-ment*. Une première preuve qualitative est que nombre de nominalisations en *-ment* de l'ancien français ont leurs référents dans le domaine religieux, qui est réservée à *-(at)ion* en français moderne, et il en a été de même en latin (cf. 1).

- | | | | |
|-----|----------------------------|---|------------------------|
| (1) | afr. concevement | ↔ | modfr. conception |
| | afr. escomengement | ↔ | modfr. excommunication |
| | afr. espurgement | ↔ | modfr. purgation |
| | afr. glorifiement | ↔ | modfr. glorification |
| | afr. preechement | ↔ | modfr. prédication |
| | afr. purifiement | ↔ | modfr. purification |
| | afr. Saintefiement | ↔ | modfr. sanctification |
| | afr. saluement | ↔ | modfr. salutation |
| | etc. [TL, PR] ³ | | |

Deuxièmement, une analyse plus approfondie du dictionnaire de l'ancien français de Tobler & Lommatzsch (cf. TL en annexes) révèle que ces auteurs invoquent très souvent des nominalisations latines en *-(at)io* pour déterminer ensuite l'imbrication des sens des dérivés de l'ancien français en *-ment* (cf. 2).

- | | | | |
|-----|--------------------------------|---|-------------------------------------|
| (2) | afr. degetement | ↔ | lat. deiectio |
| | afr. en leescs et en esjoement | ↔ | lat. in laetitiis et in exultatione |

afr. a nostre estruement	↔	lat. ad instructionem nostram
afr. laborement	↔	lat. laboratio
afr. mouplement	↔	lat. multiplicatio
afr. recouvement	↔	lat. recuperatio
afr. enl repidement de ton peuple	↔	lat. in repropitiacione populi tui
etc.... [TL]		

Le troisième indice pour notre hypothèse de remplacement est fourni par le *Dictionarium Latinogallicum* qui a été compilé par Robert Estienne au 16^{ième} siècle (cf. DLG en annexes) et qui montre nombre de cas où l'auteur se sert d'une nominalisation en *-ment* pour traduire un nom latin en *-(at)io*. Plus précisément, le dictionnaire contient 1373 entrées latines en *-(at)io*, dont 695 sont définies par une ou plusieurs nominalisations françaises, tandis que l'auteur se sert d'un dérivé latinisé en *-(at)ion* dans 660 cas seulement.⁴ Quelques exemples montrant les nombreux cas de traduction *-(at)io/-ment* dans le DLG sont énumérés sous (3).

(3)	lat. abdicatio	↔	mfr. renoncement, abastardissement
	lat. aequatio	↔	mfr. applanissement
	lat. castratio	↔	mfr. chastrement
	lat. circumstatio	↔	mfr. environnement, entourement
	lat. deiectio	↔	mfr. dejectement
	lat. descensio	↔	mfr. descendement
	lat. emissio	↔	mfr. donnement, jectement
	afr. equitatio	↔	lat. chevauchement
	etc.... [DLG]		

Donc, dans l'ensemble, les différentes ressources lexicographiques et de corpus font unanimement ressortir une proximité fonctionnelle de *-(at)io* et *-ment* qui donne du poids à l'hypothèse selon laquelle le procédé de nominalisation événementielle latin en *-(at)io* n'a pas été emprunté par le français ni sous sa variante vernaculaire *-(ai)son* ni sous sa forme latinisée *-(at)ion*, mais a été, en revanche, remplacé par *-ment*, ainsi que, éventuellement, par d'autres suffixes sémantiquement similaires (cf. sur ce point aussi les sections 4 et 5).

4 L'hypothèse du remplacement de *-(at)io* par *-ment* d'un point de vue sémantique

Dans cette section, nous aimerions aborder la notion de la proximité fonctionnelle de *-ment* et *-(at)io* d'un point de vue sémantique. En faisant ceci, nous nous appuyons sur l'hypothèse que, dans un paradigme morphologique comme celui des nominalisations événementielles, chaque suffixe/procédé a une fonction unique, de sorte qu'il peut être univoquement distingué des autres formes par des raisons sémantiques ou, au moins, pragmatiques ('à moins qu'il y ait des preuves du contraire', « unless there is evidence to the contrary », Müller 2005 : 236).

Par conséquent, notre hypothèse de remplacement *-(at)io/-ment* se base sur deux autres hypothèses implicites concernant le phénomène de la substitution suffixale en général. Premièrement, nous présumons que tout remplacement suffixal du type que nous explorons dans cet exposé se produit à un niveau concret d'usage du langage. Deuxièmement, nous supposons qu'à ce niveau concret d'usage langagier, les domaines d'application des deux suffixes/procédés peuvent largement se chevaucher même

si les suffixes/procédés-mêmes se distinguent nettement par rapport à leur sémantique différente. Suivant cette argumentation, nous montrerons, dans ce qui suit, d'abord les différences sémantiques abstraites entre *-ment* et *-(at)ion* (4.1.-4.2), pour déterminer ensuite l'imbrication qui peut en résulter au niveau concret de l'usage langagier (4.3).⁵ La possibilité de lier le remplacement probable des deux suffixes au cours de la formation de l'ancien français aux caractéristiques sémantiques abstraites qu'ils présentent en français moderne et qui peuvent être déterminées pour des raisons indépendantes, est une autre preuve importante en faveur de notre hypothèse du remplacement (partiel) au Moyen-Âge de *-(at)io* par *-ment*.

4.1 *-ment*

Concernant le procédé de nominalisation événementielle en *-ment*, Dubois (1962 : 29-32) indique que les noms en *-ment* se caractérisent par leur « sens terminatif », et qu'ils font le plus souvent référence à des « résultats acquis ». Bally (1965 : 181) note que « *-ment* désigne volontiers l'aspect ponctuel ou terminatif » et Dubois & Dubois-Charlier (1999 : 20) font ressortir la « prévalence du sens 'état, résultat' sur celui de 'action' ». Martin (2010) montre pour les nominalisations en *-ment*, premièrement, qu'elles figurent sans problème dans des contextes non-incrémentiels (cf. 4a.) et, deuxièmement, qu'elles sont sous-spécifiées par rapport à l'implication du composant causatif des verbes caractérisés par l'alternance causative-inchoative (cf. 4b.-c.). De plus, pour divers auteurs, la suffixation en *-ment* est moins agentive que celle en *-age*, elle « préfère les verbes intransitifs » (Dubois 1962 : 62) et elle montre une forte affinité pour les arguments de patient (cf. pour plus de détails sur ce point Kelling 2004 : 347 ou Martin 2010 : 122-124).

- (4) a. Marie a intentionnellement plissé les yeux.
> Le **plissement** / #plissage des yeux (Martin 2010 : 124)
- b. Pierre a assisté au **gonflement** des ballons.
Pierre witnessed the change of state only
(‘Pierre n’a assisté qu’au changement d’état’)
- c. Pierre a assisté au **gonflement** des ballons par x.
Pierre witnessed the whole causation
(‘Pierre a assisté à la causation entière’) (Martin 2010 : 118sq.)

Notre propre recherche de corpus correspond très largement à ces évaluations. Cependant, une analyse plus détaillée de nos données met en évidence le fait que les nominalisations en *-ment* figurent d'habitude dans exactement les mêmes contextes qui sont généralement caractéristiques pour les participes passés, ce qui veut dire qu'ils correspondent soit à des états ou propriétés résultantes (p. ex. *isolement* = l'état d'être isolé, *acharnement* = propriété d'être acharné en 5b., c.), soit à des événements passifs (cf. *rétablissement* = événement d'être rétabli en 5d.), ou soit à des événements perfectifs, i. e. temporellement « clôturés » (cf. *amaigrissement* = événement d'être amaigri en 5e.).

- (5) a. Quand la cloche sonna, dans l'**abrutissement** qui suivit, je réalisais que j'avais tenu le rôle de mon grand-père. (FRANTEXT, Roze.P, Le Chasseur Zero, 1996)
- b. Voilà un demi-siècle que cette langue vit dans l'**isolement** complet, très rarement parlée, s'attaquant à une réalité étrangère à sa nature, ... (FRANTEXT, Makine. A, Le Testament Français, 1995)
- c. Il y avait en lui une telle force, un tel **acharnement** qu'il aurait été capable de la frapper. (FRANTEXT, Lanzmann, J. La Horde d'Or, 1994)
- d. La suppression du décadi, le **rétablissement** du dimanche ont une première conséquence : on se reposera un jour sur sept au lieu d'un jour sur dix. (FRANTEXT, Ormesson. J.D., La Douane De Mer, 1993)
- e. J'avais récupéré mon poids d'avant l'**amaigrissement** par le zona, c'est-à-dire 70 kilo. (FRANTEXT, Guibert, H., A L'ami Qui Ne M'a Pas Sauvé La Vie, 1990)

Pour analyser les données d'une façon cohérente, nous nous basons dans ce qui suit sur l'analyse compositionnelle des participes passés de l'allemand proposée par Roßdeutscher (2000). À l'opposé d'autres travaux récents sur les participes passés de l'allemand, comme Kratzer (2000) ou Maienborn (2009), Roßdeutscher propose que la morphologie participiale soit associée à une seule signification dans les différents contextes d'usage des participes, les différences de sens entre, p. ex., un passif de processus comme *Der Patient wird geheilt* ('Le malade est guéri', avec interprétation temporelle présente) et un passif d'état comme *Der Patient ist geheilt* ('Le malade est guéri', avec interprétation résultative) étant imputables aux éléments figurant dans la même phrase (i. e. l'auxiliaire *werden* ou la copule *sein* dans les exemples ci-dessus).

Selon cette approche, un participe sans contexte comme *guéri* a la fonction d'attribuer au participant concerné par l'événement de base la propriété d'être dans un état résultant d'un processus de guérison précédent. Ainsi, si une construction comme *Le malade est guéri* est interprétée comme passif d'état (Zustandspassiv, cf. Kratzer 2000 : 385), on attribue à la forme *est* la fonction de copule, établissant une relation explicite entre la propriété et son argument. Contrairement à cela, si la même construction est interprétée comme passif de processus (Vorgangspassiv, *ibid.*), *est* a la fonction d'un auxiliaire de passif, qui décale, pour ainsi dire, l'état résultant à l'avenir, de sorte que la construction verbale entière attribue au participant concerné la propriété de participer à un événement qui aboutira à l'état désigné par le participe correspondant (d'où résulte l'interprétation dynamique et, par conséquent, moins résultative qui est une caractéristique du passif de processus). Tandis qu'en allemand, ce changement de perspective est indiqué par la différence morphologique entre *sein* et *werden*, les constructions sont identiques en français, de sorte qu'une construction comme *Le malade est guéri* peut être interprétée soit comme passif d'état (signifiant que l'argument correspondant se trouve dans l'état d'être guéri), soit comme passif de processus, soit même comme attribution d'une propriété (signifiant que la propriété d'être guéri est attribuée directement à l'argument correspondant).⁶ Peu importent les processus précis menant à l'interprétation conforme du moment, le participe a la fonction unique d'attribuer au participant concerné la propriété d'être dans l'état résultant de l'événement de base.

Concernant les constructions perfectives (cf. *Der Arzt hat den Patienten geheilt/Le médecin a guéri le malade*), Roßdeutscher (2000) suppose que l'auxiliaire *haben/avoir* introduit un état, différent de celui qui est introduit par le participe. Selon l'auteur, ce deuxième état est, premièrement, attribué au sujet et, deuxièmement, identifié avec l'état résultant introduit par le participe passé (i.e. l'état d'être guéri dans l'exemple précité). Les constructions correspondantes peuvent varier entre une lecture événementielle et une lecture d'état (cf. 6a. vs. b.). Malgré cela, la fonction unique du participe passé est toujours d'attribuer au participant concerné la propriété d'être dans l'état résultant de l'événement de base.⁷

- (6) a. Der Arzt hat ... den Patienten **geheilt**. Danach hat ... er sofort die Rechnung geschickt.
'... Le médecin a guéri le malade. Après, il a tout de suite envoyé la facture.'
- b. Der Arzt hat ... den Patienten **geheilt**. Der ist ... (jetzt) umgehend aus dem Krankenhaus zu entlassen.
'Le médecin a guéri le malade. (Maintenant,) Celui-ci doit être laissé sortir immédiatement de l'hôpital.' (versions allemandes citées selon Roßdeutscher 2000 : 73)

Dès le premier regard sur nos nominalisations en *-ment*, il est clair que la plupart d'entre elles se caractérisent justement par la même ambigüité entre les interprétations 'passif d'état', 'passif de processus', 'événement perfectif' ou 'événement résultatif', qui est si caractéristique pour les participes passés (cf. à titre d'exemple encore une fois les exemples sous 5a.-e.).

À part cela, il y a plusieurs autres preuves en faveur de l'hypothèse du parallèle entre la morphologie participiale précitée et *-ment*. Par exemple, en cas d'absence d'un contexte suffisant, les nominalisations en *-ment* se caractérisent par la même ambigüité entre l'interprétation passive résultative (avec un seul argument, i.e. sans agent) et l'interprétation passive de processus (avec deux arguments, i.e. avec agent), qui est si caractéristique pour les participes passés (cf. de nouveau Kratzer 2000 et Maienborn 2009, et l'exemple sous 7).

- (7) J'assistais de la porte à l'enlaidissement de ma mère. (FRANTEXT, Roze.P, Le Chasseur Zero, 1996)

Nous en concluons que la nominalisation en *-ment* sert à réifier la propriété du participant concerné d'être dans l'état résultant de l'éventualité désignée par le verbe de base. Mises à part les restrictions émanant du sens lexical des verbes de base, nous supposons que les nominalisations en *-ment* sont d'habitude sous-spécifiées par rapport aux quatre lectures précitées, au même titre que les participes passés, le choix parmi les différentes interprétations étant déterminé par les éléments figurant dans le contexte correspondant.

D'après cette analyse, la résultativité des dérivés en *-ment* constitue le fondement de leur affinité avec les valeurs 'terminatives', perfectives et passives notées par les auteurs précités. Par contre, la forte tendance du suffixe à réifier les changements d'état non-incrémentiels et à « choisir » la variante inchoative des verbes à alternance causative-inchoative doit être attribuée aux besoins pragmatiques des locuteurs. En d'autres mots, la raison pour laquelle les événements correspondants sont surtout réifiés par *-ment* est qu'ils sont prédestinés à être présentés sous l'angle du participant concerné par l'événement de base, la partie la plus saillante de ces événements étant le changement d'état et son résultat. Ainsi, mis à part les cas isolés de nominalisation en *-ment* avec interprétation perfective (cf. les chiffres de corpus ainsi que l'exemple 9 ci-dessous), les nominalisations correspondantes figurent en général dans des contextes résultatifs (cf. 8a.-b.).

- (8) a. Je lui vis, pour la première fois, dans le **plissement** des yeux, quelque chose comme un sourire. (FRANTEXT, Pontalis, J.B., Loin, 1980)
b. Ils parlent et je n'entends pas ce qu'ils disent. Leurs paroles ne passeraient pas dans la peinture. Ce qui passe, c'est la forme de leur bouche, le **plissement** de l'œil. (FRANTEXT, Perry, J., Vie d'un païen, 1965)

À première vue, notre approche est démentie par l'existence de nominalisations en *-ment* dérivées de verbes dits 'inergatifs' comme *agir* (> *agissement*) ou *s'affairer* (> *affairement*), parce que ces verbes n'impliquent ni de changement d'état ni de 'participant concerné'. Cependant, l'examen plus approfondi des nominalisations correspondantes révèle qu'elles font preuve d'une forte analogie avec différentes constructions impersonnelles (comme *Il a régné un silence de mort*, par exemple), tout en étant caractérisé par la même détopicalisation du 'porteur de l'événement' (cf. 9a.).⁸ Dans notre approche, l'impersonnalité de ces nominalisations peut être imputée au fait qu'elles se fondent sur la réification d'états ou propriétés résultant(e)s qui sont détaché(e)s de tout participant. En outre, dans le domaine des verbes d'émission, ceci a pour conséquence que les nominalisations en *-ment* désignent presque toujours le produit résultant du procès d'émission, i. e. l'émission elle-même (cf. 9b.-c.).

- (9) a. Enfin, le fait que l'atteinte a son début à la naissance de l'enfant ou dès le premier âge, implique qu'aucun **agissement** normal ne lui a jamais été possible. (FRANTEXT, Encyclopédie Éducation Française, 1960, p. 206)
b. Flairant le cheval royal, le tarpan fit entendre un **hennissement** de contentement. (FRANTEXT, Lanzmann, J. La horde d'or, 1994)
c. Pris de court et ne trouvant dans ma mémoire aucun éclaircissement sur ce point, j'émis un **balbutiement** hésitant. (FRANTEXT, Makine, A. Le testament français, 1995)

Finalement, il est à noter qu'il est difficile d'estimer le caractère résultatif des nominalisations en *-ment* à partir des exemples isolés sous (5) à (8), et des exemples de nominalisations événementielles en *-ment* sont évidemment faciles à trouver (cf. 10).

- (10) Seul ce colosse de Gontran ne s'aperçut de rien et se félicita du brusque **refroidissement** entre le juif et son protégé. (FRANTEXT, Lanzmann, J. La horde d'or, 1994)⁹

Par rapport à de tels exemples, nous aimerions tout d'abord souligner que notre analyse n'exclut en aucune circonstance des nominalisations en *-ment* événementielles. Au contraire, l'interprétation

événementielle (perfective) de l'événement de base s'inscrit autant dans la gamme des interprétations possibles des nominalisations en *-ment* qu'elle relève de l'éventail des interprétations des participes passés (cf. 6a, par exemple).

Cependant, dès qu'on tient compte de bases de données plus amples, la tendance résultative de *-ment* se manifeste clairement. Par exemple, une étude quantitative d'un corpus partiel de 3.000.000 mots de FRANTEXT du 20^{ème} siècle (cf. de nouveau les indications sous 'FRA' dans l'annexe) révèle pour les 98 lexèmes en *-ment* à base de verbes de changement d'état comme *enlaidir* ou *gonfler*, que 395 des 483 occurrences correspondantes (i.e. 82%) renvoient à des résultats ou à des propriétés résultantes, tandis que 73 occurrences (15%) renvoient à des événements et 15 occurrences (3%) sont ambiguës entre une lecture résultative et une lecture événementielle.

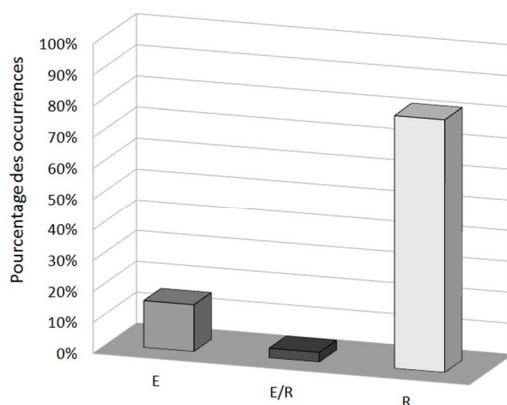


Figure 4 : Proportions des lectures événementielles (E), résultatives (R) et ambiguës (E/R) du total de 483 occurrences en *-ment* à base des verbes de changement d'état dans le FRA du 20^{ème} siècles.

Une deuxième preuve de la tendance résultative des nominalisations en *-ment* est apportée par un sondage récent effectué sur la base de 12 locuteurs natifs du français standard par rapport à l'interprétation des nominalisations *gonflement* et *gonflage*.¹⁰ Dans ce sondage, nous demandions aux 12 locuteurs d'évaluer graduellement la grammaticalité des nominalisations précitées dans les phrases citées sous (11), à la suite de quoi nous recevions les estimations sous (12), indiquant que les nominalisations en *-ment* sont généralement interprétées comme résultatives s'il n'y a pas de contexte plus précis qui pourrait servir à évoquer une interprétation alternative.

- (11) a. Il lui a fallu 3 heures pour le gonflement du ballon.
Il lui a fallu 3 heures pour le gonflage du ballon.
- b. Le gonflement du ballon lui a pris 3 heures.
Le gonflage du ballon lui a pris 3 heures.
- c. Il s'essaya 3 heures au gonflement du ballon (mais il n'a pas réussi).
Il s'essaya 3 heures au gonflage du ballon (mais il n'a pas réussi).
- (12) a. gonflement" est un **objet**. [(a)-(a") veulent] dire qu'il faut 3 heures pour fabriquer le gonflement (= l'endroit du ballon qui forme une boule qui dépasse).
- b. je trouve que "gonflage" insinue l'action de gonfler un objet mais que "gonflement" serait plutôt la **conséquence de l'action**
- c. . . . gonflement [est] utilisé pour des **éléments déjà gonflés**, alors que gonflage est donné pour l'action de gonfler
- d. pour moi, le mot gonflage correspond mieux à l'action décrite que le mot gonflement.

- e. . . . il me semble que la deuxième convient mieux, puisque finalement le gonflage a bien eu lieu, mais le gonflement n'a pas été réussi.
- f. "Gonflement" évoque pour moi plutôt le **sentiment d'être gonflé** plutôt que le fait de gonfler.
- g. . . . l'action (humaine) de gonfler le ballon = gonflage. Le gonflement est **l'effet**
- h. . . . gonflage étant l'action de gonfler et gonflement étant le description de **quelque chose déjà gonflé** . . .
- i. le gonflement fait plutôt penser au ventre et à un **résultat** alors que gonflage est l'action
- j. gonflage convient mieux que gonflement car il s'agit d'une action et gonflement correspond plus à **un état (de ce qui est gonflé)**

En résumant, nous pouvons donc constater pour la nominalisation en *-ment* qu'en raison de son affinité avec les états résultants (pour les raisons décrites ci-dessus), sa gamme de lectures se caractérise par une forte analogie avec celle des participes passés et implique la détopicalisation générale du porteur de l'événement. Selon cette approche, le suffixe influe gravement sur la dite 'structure informationnelle canonique' du verbe de base, qui se caractérise, par hypothèse, par la topicalisation du porteur de l'événement, aboutissant à l'orientation vers la partie dynamique et/ou active de l'événement correspondant.¹¹

4.2 *-(at)ion*

Comme c'est mis en évidence déjà par Kerleroux (2008 : 127f), Schmitt (1988 : 193) et autres, la suffixation en *-ation* est la seule forme du paradigme en *-ion* qui est productive en français contemporain. Un examen approfondi de la littérature met en lumière deux aspects intéressants concernant la sémantique de ce procédé de nominalisation. L'un d'eux est le fait que les nominalisations en *-(at)ion* désignent surtout des événements perfectifs. Ainsi, Martin (2010 : 132) fait remarquer que les dérivés en *-(at)ion* sont très souvent utilisés pour présenter l'événement de base comme une unité. En même temps, cependant, la présentation des événements par *-(at)ion* fait toujours preuve d'une certaine dynamisme intérieure. Ce fait important est révélé par des contrastes d'acceptabilité indiqués par Martin (2010 : ibid.) montrant qu'à la différence de *-ment*, *-(at)ion* ne peut pas être utilisé si l'événement de base est privé de toute dynamisme (ou, discontinuité, selon l'avis de Martin 2010, cf. 13a.-b.).

- (13) a. Samira a alphabétisé Pierre en plusieurs étapes.
> alphabétisation/*alphabétisement
- b. Il m'a étonné/affolé #en plusieurs étapes.
> étonnement, affolement/*étonnation, *affolation (Martin 2010 : 132)

Le deuxième aspect important concernant la sémantique du procédé en *-(at)ion* est qu'en comparaison avec ceux en *-ment*, les dérivés en *-(at)ion* sont généralement dits être plus orientés vers les composants actifs et/ou causatifs des complexes événementiels de base. Par exemples, Dubois & Dubois-Charlier (1999) périphrasent le sens des nominalisations en *-(at)ion* de manière générale avec « action » ou « résultat concret de l'action » (ibid. : 24), tandis qu'ils décèlent pour *-ment* que « le sens résultatif de 'état' ou de 'résultat' prévaut sur le sens de 'action' » (cf. aussi la section 4.1). D'une manière semblable, Martin (2010 : 129) indique que *-(at)ion* est 'plus orienté vers la causation' (« more 'causation'-oriented ») tandis que *-ment* est 'plus orienté vers le résultat' (« more 'result'-oriented »). Le contraste illustré par (14a. vs b.) donne du poids à cette généralisation, puisqu'il montre qu'il y a des contextes où les nominalisations en *-ment* sont limitées à l'interprétation inchoative tandis que celles en *-(at)ion* peuvent facilement désigner des événements causatifs.

- (14) a. L'oppression/l'excitation des enfants par Paul
- b. L'oppression/L'excitement des enfants #par Paul (Martin 2010 : 129)

C'est-à-dire, parallèlement à son influence perfective, *-(at)ion* semble être caractérisé par les valeurs de dynamicité et/ou d'activité, de sorte que nous proposons que ce suffixe acquiert par voie d'héritage la structure informationnelle canonique du verbe de base, i.e. la topicalisation du porteur de l'événement et l'orientation vers la part active de l'événement réifié, qui relève, par hypothèse, de toute base verbale non-modifiée (cf. 4.1). Par conséquent, les données précitées peuvent être interprétées comme indices en faveur de l'hypothèse que, contrairement à *-ment*, par exemple, *-(at)ion* n'exerce qu'une haute influence perfective sur les verbes de base, sans évoquer aucune modification supplémentaire par rapport à la valeur diathésique du lexème de base, par exemple. Dans ce qui suit, nous dénommerons cette supposition 'l'hypothèse de la perfectivité pure de *-(at)ion*'.

Pour confirmer l'hypothèse (de travail) de la perfectivité pure de *-(at)ion*, nous renvoyons à l'étude précitée de Ferret et al. (2010), qui montrent à l'aide du suffixe *-ée*, premièrement, que les processus de nominalisation sont en partie capables d'insérer eux-mêmes la 'clôture' temporelle de l'événement qui est nécessaire pour l'interprétation perfective, transformant un complexe événementiel cumulatif en une 'Occurrence Durative non Culminante' (ODnC, cf. 15a.).¹² Deuxièmement, Ferret et al. mettent en évidence que les nominalisations en *-ée* sont plus acceptables en complément de la préposition *après*, « qui requiert comme complément un événement perfectif » (ibid. : 960), que les dérivés en *-age*, par exemple (cf. 15b.). De plus, les auteurs font remarquer que l'événement de base est conçu comme une totalité quand le dérivé en *-ée* est le complément direct de la construction *J'ai filmé* (cf. 15c.) et que les nominalisations en *-ée* ne peuvent pas apparaître comme compléments des verbes *interrompre* (15d.), *progresser* (15e.) et *surveiller* (dans son sens littéral, cf. 15f.).

- (15) a. Chevaucher pendant deux heures (activité) → le jour de la chevauchée (ODnC)
b. ??après l'arrivage de la marchandise / après l'arrivée de la marchandise
c. J'ai filmé la percée du tunnel (l'événement dans sa totalité)
d. ??l'arrivée des ouvriers a été interrompue par un convoi de police
e. ??la percée du tunnel a progressé
f. #J'ai surveillé l'arrivée des marchandises (le déroulement du procès)
(# sauf si SURVEILLER = 'épier, guetter, attendre la réalisation de l'événement dans sa totalité')

(cf. Ferret et al. 2010 : 959sq.)

Le transfert des exemples sous (15) à notre processus de nominalisation en *-(at)ion* montre clairement que ce dernier peut également être utilisé pour dériver des ODnC sur la base de verbes d'activité (cf. 16a.) et qu'il se caractérise de même par une forte influence perfective (16b.). Cependant, la grammaticalité des exemples (16c.-e.), en comparaison avec le caractère déviant de ceux en (15d.-f.), fait ressortir immédiatement que les dérivés en *-(at)ion* comportent une dynamicité intérieure qui est complètement absente dans le cas des nominalisations en *-ée*, indiquant que *-(at)ion* 'conserve', pour ainsi dire, la topicalisation du porteur de l'événement et l'orientation vers la part active de l'événement réifié, qui relève, par hypothèse, de toute base verbale non-modifiée (cf. 4.1).

- (16) a. Manifester pendant deux heures (activité) → le jour de la manifestation.
b. Après l'édification de l'immeuble.
c. L'édification de l'immeuble a été interrompue par ...
d. L'édification de l'immeuble a progressé.
e. J'ai surveillé l'édification de l'immeuble.

Il s'entend que l'hypothèse de la perfectivité pure de *-(at)ion* reste provisoire jusqu'à ce que nous fournissions une analyse exhaustive de corpus pour ce procédé de nominalisation aussi. En effet, nous avons vu que l'analyse sémantique des processus de nominalisation devrait se fonder normalement sur l'examen des dérivés individuels dans leurs contextes concrets puisque la mise en perspective de l'événement de base n'est établie qu'au niveau des propositions entières où les procédés de nominalisation interagissent avec d'autres marqueurs aspectuels, etc. . Cependant, même si les résultats

s'embusquer :PST.PFV.3PL dans une vallée.' (NCA, L'histoire de Guillaume le Marechal, 1226)

Même dans le domaine dit 'inergatif', l'analyse détaillée des nominalisations en *-ment* du NCA révèle qu'elles présentent en majorité les lectures qui sont aussi caractéristiques pour les dérivés correspondants du français moderne, initiant la 'détopicalisation du porteur de l'événement' (18a.) et/ou désignant le produit résultant d'un processus d'émission (18b.,c.), par exemple (voir aussi section 4.1, 9a.-c.). En nous basant sur de telles données, nous estimons que le procédé en *-ment* de l'ancien français est sémantiquement identique à celui du français moderne.¹³

- (12) a. ici m estot la mort entendre kar ne me puis de co defendre ke par mun
Ici [je dois] la mort entendre:INF car ne me pouvoir :PRS.1SG [défendre du fait] que par mon
fol **contenement** n aient perdu lur bon parent
fou comportement NEG AUX.PRS.3PL perdre:PCTP leur bon parent. (NCA, Guillaume de
Berneville, La vie de Saint Gilles, 1170)
- b. de yy lieues estet la noise oie que il faizoent e li
de yy lieues être: :PST.IPFV.3SG le bruit entendre:PTCP qu'ils faire: :PST.IPFV.3PL et le
sonz et li **fremissement** ...
bruissement et le fremissement ...' (NCA, Chronique dite Saintongeaise, 1250)
- c. al terz jor quant ele est levee ... donc jette un grant
au 3^{ième} jour, quant elle AUX:PRS.3SG lever:PTCP ... donc jeter:PRS.3SG un grant
mugissement qu oem la poet oir clerement par trestot le ...
mugissement [de sorte] que on la pouvoir:PRS.3SG entendre:INF clairement de partout du
... (NCA, Le bestiaire de Guillaume le Clerc, 1211)

Certes, concernant *-(at)ion*, il est très difficile de déceler l'hypothèse selon laquelle ce suffixe a été aussi perfectif en latin qu'il l'est en français moderne, d'autant plus que les remarques isolées qu'on trouve concernant cette forme se réfèrent en premier lieu aux lectures des différents dérivés, au lieu d'analyser les caractéristiques sémantiques du procédé-même (cf. Leumann & Szantyr 1977 : §§323sq., par exemple). Toutefois, compte tenu du fait que du point de vue de leurs traits sémantiques, les suffixes nominalisateurs du français se caractérisent, en général, par une stabilité diachronique considérable (cf. Uth 2011 : 197-274, par exemple), l'hypothèse de l'uniformité sémantique de *-(at)io* est beaucoup plus naturelle que son contraire.

En résumant, nous pouvons conclure que notre hypothèse du remplacement de *-(at)io* par *-ment* est corroborée par divers indices, allant du développement diachronique de la productivité des deux procédés en passant par l'extension du domaine de désignation de *-ment* à celui de *-(at)io* et la grande quantité de traductions de noms latins en *-(at)io* par des nominalisations en *-ment* en ancien français jusqu'au chevauchement des domaines d'usage des deux suffixes en termes de leur référence perfective en français moderne.

5 Conclusion

Dans cet article, nous avons analysé diverses données diachroniques pour montrer qu'en ce qui concerne le remplacement du procédé latin en *-(at)io*, le suffixe *-ment* entre beaucoup plus en ligne de compte que le procédé en *-(ai)son*. Tout d'abord, nous avons comparé en détail les courbes de productivité de *-(at)ion* et *-(ai)son* de l'ancien français jusqu'au français moderne, tout en montrant leur indépendance absolue (section 2). Ensuite, nous avons mis en valeur le rôle important de *-ment* en ancien français et nous avons proposé que c'est ce suffixe-ci, plutôt que *-(ai)son*, qui doit être considéré comme l'équivalent vernaculaire de *-(at)io* en ancien français (section 3). Finalement, nous avons précisé notre hypothèse du remplacement de *-(at)io* par *-ment* en définissant ce cas de substitution suffixale d'après le chevauchement des domaines de désignation des nominalisations correspondantes, qui se fonde, de nouveau, sur les caractéristiques sémantiques abstraites des deux suffixes en question (section 4).

Certes, ce petit exposé sur la relation diachronique de *-(at)ion*, *-(ai)son* et *-ment* présente un bon nombre d'insuffisances qui sont dues d'un côté à la place restreinte de l'article, et de l'autre au caractère interlocutoire de la recherche présentée. Par exemple, au regard du fait que le paradigme des procédés nominalisateurs a été exposé à de nombreux bouleversements au fil de la formation de l'ancien français, il s'imposerait de prendre en considération encore d'autres suffixes français ayant une affinité avec le 'domaine perfectif' qui pourraient, en théorie, avoir eu le rôle d'un équivalent partiel de *-(at)io*, eux aussi. Par exemple, comme nous l'avons vu à l'aide de la présentation partielle du travail de Ferret et al. (2010) dans le paragraphe 4.2, un autre procédé français qui est nettement associé au trait sémantique de la perfectivité est celui en *-ée*, émanant de la dérivation latine en *-ata*.¹⁴ Au vu de notre discussion concernant le fondement sémantique de l'imbrication de *-(at)io/-(at)ion* et *-ment*, il est très probable que le procédé en *-ée* ait influé la répartition des domaines de désignation de *-(at)io* en ancien français, lui aussi.

D'autres questions que nous avons ignorées jusqu'ici concernent les effets possibles de la réorganisation du paradigme des suffixes nominalisateurs au cours de la relatinisation. Quel était, par exemple, la conséquence précise de l'introduction de *-(at)ion* dans la gamme des suffixes nominalisateurs français dits 'perfectifs' ? En d'autres mots, comment l'introduction de *-(at)ion* a-t-elle influé la répartition des domaines de désignation des différents suffixes nominalisateurs du français à partir du 16^{ième} siècle ? Pourquoi *-(at)ion* a-t-il pu 'prendre pied', du reste, en français bien qu'aux 15/16^{ième} siècles, il y ait eu, par hypothèse, déjà plusieurs procédés sémantiquement similaires ? En outre, les résultats de cet article sont diminués par le manque d'une analyse sémantique des procédés latins en *-(at)io* et *-mentum*, qui est dû à l'inexistence virtuelle de travaux préliminaires, ainsi que par l'absence d'une analyse de corpus plus approfondie du procédé français en *-(at)ion*, qui aurait également largement dépassée le cadre de cet article.

Évidemment, les pistes de réflexion esquissées jusqu'ici doivent être vérifiées et élaborées par des travaux postérieurs. Toutefois, même si les résultats présentés dans cet article ne sont que partiels, notre travail montre clairement qu'en termes d'usage langagier, la forme *-(ai)son* ne peut en rien être considérée comme l'équivalent vernaculaire du procédé latin en *-(at)io*, mais que c'est plutôt *-ment* qui entre en ligne de compte en tant que remplacement de *-(at)io* en ancien français.

Références bibliographiques

- Alsdorf-Bollée, A. (1970). *Die Lateinischen Verbalabstrakta der u-Deklination und ihre Umbildung im Romanischen*. Bonn : Romanisches Seminar der Universität.
- Bally, Ch. (⁴1965). *Linguistique Générale et Linguistique Française*. Berne : Francke.
- Bloch, O. & W. von Wartburg (⁵1968). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : PUF.
- Blumenthal, P. & A. Stein (2002). *Tobler-Lommatzsch : Altfranzösisches Wörterbuch*. Stuttgart : Franz Steiner Verlag, édition électronique conçue et réalisée par Peter Blumenthal et Achim Stein.
- Collin, C. (1918). *Étude sur le Développement de Sens du Suffixe -ata*. Lund : Lindstedt.
- Dauzat, A., Dubois, J. & H. Mitterand (1964). *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, 3^{ième} édition revue et corrigée. Paris : Larousse.
- Dubois, J. (1962). *Étude sur la Dérivation Suffixale en Français Moderne et Contemporain*. Paris : Larousse.
- Dubois, J. & F. Dubois-Charlier (1999). *La Dérivation Suffixale en Français*, Paris : Nathan.
- Ferret, K., Soare, E. & F. Villoing (2010). Les noms d'événement en *-age* et en *-ée* : une différenciation fondée sur l'aspect grammatical. *Actes du 2^{ème} Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, 945-968.
- Grevisse, M. (¹³2004). *Le Bon Usage*. Refondue par André Goose. Duculot : Paris.
- Haas, P., Huyges, R. & R. Marin (2008). Du verbe au nom : calques et décalques aspectuels. *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*. Paris, 2039-2053.

- Juilland, A. (1965). *Dictionnaire inverse de la langue française*. Paris : Mouton.
- Kelling, C. (2004). Protorolleneigenschaften von Verbargmenten. In: Kailuweit, Rolf & Martin Hummel (eds.) *Semantische Rollen*. Tübingen : Narr, 341-354.
- Kerleroux, F. (2008). Des noms indistincts. In Bernard Fradin (ed.) *La Raison Morphologique. Hommage à la Mémoire de Danielle Corbin*. Amsterdam [u.a.] : John Benjamins, 113-132.
- Kratzer, A. (2000). Building statives. *Berkeley Linguistic Society* 26, 385-399.
- Lambrecht, K. (1994). *Information Structure and Sentence Form. Topic, Focus, and the Mental Representations of Discourse Referents*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Leumann, M., Hofmann, J. & A. Szantyr (1963). *Lateinische Grammatik auf der Grundlage des Werkes von Friedrich Stolz und Joseph Hermann Schmalz*, vol.1 : *Lateinische Laut- und Formenlehre*. München : Beck.
- Lüdtke, J. (1978). *Prädikative Nominalisierungen mit Suffixen im Katalanischen, Spanischen und Französischen*. Tübingen : Niemeyer.
- Mackenzie, I. (2006). *Unaccusative Verbs in Romance Languages*. Basingstoke [u.a.] : Palgrave Macmillan.
- Maienborn, C. (2009). Building event-based ad hoc properties : On the interpretation of adjectival passives. In Riester, Arndt & Torgrim Solstad (eds.) *Proceedings of Sinn und Bedeutung 13*, Stuttgart : Universität Stuttgart, 31-45.
- Mark, G. (1970). La Vitalité des Suffixes Nominaux du Français au Latin. *Revue de Linguistique Romane*, 34, 194-223.
- Martin, F. (2010). The semantics of eventive suffixes in French. In Alexiadou, Artemis & Monika Rathert (eds.) *The Semantics of Nominalizations across Languages and Frameworks*. Berlin/NewYork : de Gruyter, 109-139.
- Meyer-Lübke, W. (1966). *Historische Grammatik der französischen Sprache*, vol.2 *Wortbildungslehre*. Heidelberg : Winter.
- Müller, G. (2005). Syncretism and Iconicity in Icelandic Noun Declensions : A Distributed Morphology Approach. In: G. Booij & J. Van Marle, (ed.) : *Yearbook of Morphology 2004*. Dordrecht : Kluwer, 229-272.
- Nyrop, K. (1908). *Grammaire Historique de la Langue Française*, vol.3. Kopenhagen [u.a.] : Det Nordiske Verlag.
- Olcott, G. (1898). *Studies in the Word Formation of the Latin Inscriptions, Substantives and Adjectives, with Special Reference to the Latin Sermo Vulgaris*. Rome : Sallustian Typography.
- Roques, M. (ed.) (1936). *Recueil Général des Lexiques Français du Moyen Âge (XIIe-XVe Siècles)*. Paris : Champion.
- Roßdeutscher, A. (2000). *Lexikalisch Gestützte Formale Textinterpretation*. Stuttgart : Universität Stuttgart.
- Schmitt, Ch. (1988). Funktionale Variation und Sprachwandel : Zum Verhältnis von ererbter und gelehrter Wortbildung im Spanischen und Französischen. In Albrecht, J. (ed.) *Energie und Ergon - Sprachliche Variation, Sprachgeschichte, Sprachtypologie*. Tübingen : Narr, 183-203.
- Thiele, J. (1981). *Wortbildung der Französischen Gegenwartssprache*. Leipzig : Langenscheidt.
- Uth, M. (2011). *Französische Ereignisnominalisierungen. Abstrakte Bedeutung und regelhafte Wortbildung*. Berlin/New York : de Gruyter.

¹ Je tiens à remercier très sincèrement Florence Villoing, ainsi que deux rapporteurs anonymes, d'avoir commenté et corrigé une version antérieure de ce papier.

² Pour plus d'informations concernant les corpus utilisés dans le cadre de la recherche précitée, cf. les indications sous [NCA] et [FRA] dans l'annexe.

³ Les abréviations TL et PR renvoient au dictionnaire de l'ancien français de Tobler & Lommatzsch et au Petit Robert, pour plus d'informations cf. les indications sous [TL] et [PR] dans l'annexe.

⁴ Un autre dictionnaire montrant l'affinité entre les noms latins en *-(at)io* et les dérivés français en *-ment* est le *Thresor de la langue française* qui a été compilé au début du 17^{ième} siècle par Jean Nicot (cf. TLF en annexes). Dans ce cas, les 681 nominalisations en *-ment* contenues dans l'œuvre sont définies dans 451 cas à l'aide d'un ou plusieurs noms latins en *-(at)io*, entre autre choses.

⁵ Pour des raisons de faisabilité, nous avons dû nous appuyer sur l'analyse du successeur de *-(at)io*, i.e. sa variante latinisée en français moderne, n'impliquant que marginalement des données du latin. Les avantages et inconvénients de cette stratégie sont discutés dans la section 4.3 ainsi que dans la section 5.

⁶ Pour la différence sémantique entre l'interprétation de passif d'état et celle de propriété, cf., de nouveau, Kratzer (2000) et Maienborn (2009).

⁷ Certes, l'éventail des interprétations est beaucoup plus réduit dans le contexte des verbes (ou des événements) atéliques, ce qui est, cependant, à attribuer au seul fait que ces verbes ne 'fournissent' pas d'état résultant qui pourrait être accentué dans une perspective résultative. Par conséquent, ces verbes figurent surtout (mais en aucun cas en exclusivité, cf. de nouveau Maienborn 2009) dans des contextes dynamiques, appuyés par des auxiliaires comme *avoir* (cf. l'exemple *Pierre a dormi 2h*, dû à un des relecteurs anonymes, où l'effet résultatif du participe passé se réduit à la perfectivité). Ce manque d'états résultatifs inhérents est la cause d'une série de particularités interprétatives des nominalisations en *-ment* correspondantes qui ne peuvent être illustrées dans cet exposé que marginalement (cf. ci-dessous, les exemples sous (8), ainsi que Uth (2011 : 160-184) pour un traitement plus détaillé de ce type de nominalisations).

⁸ Pour plus de détails concernant la détopicalisation du porteur de l'événement dans les constructions impersonnelles du type précité, cf. Mackenzie (2006 : 19sq., 33), par exemple.

⁹ Cette interprétation est aussi pertinente pour *acharnement* dans *son acharnement à ridiculiser son adversaire a beaucoup surpris*, tandis que dans *son isolement dure depuis une semaine*, le verbe principal *durer* indique que la nominalisation *isolement* réfère à un état, et l'interprétation de *le refoulement de l'ennemi par Jules César* est équivalent à celle de son correspondant participial *l'ennemi est refoulé par Jules César*. Je tiens à remercier les relecteurs anonymes de m'avoir fourni ces exemples.

¹⁰ Ce sondage a été effectué en 2009 en coopération avec Simone Heinold, Université de Stuttgart.

¹¹ La notion de la 'structure informationnelle canonique' se fonde sur la conception de la Structure Informationnelle invoquée par Lambrecht (1994). En bref, cette notion correspond à une approche de la 'Structure Argumentale' qui part de l'hypothèse que la forme exacte de la réalisation syntaxique des arguments d'un verbe dépend fortement de la nature de l'événement désigné par ce dernier. Par exemple, les arguments des verbes dits 'inaccusatifs' se prêtent surtout à être réalisés comme arguments internes, parce qu'il est très peu raisonnable d'attribuer une propriété comme *arriver* (à un certain temps *t*) à un agent, tandis que les arguments des verbes dits 'inergatifs' comme *dormir* sont réalisés surtout en tant qu'arguments externes parce que ces verbes désignent des événements homogènes et dynamiques qui se prêtent très bien à être attribués à des individus agentifs; pour plus d'explications concernant l'extension de la théorie de Lambrecht (1994) au domaine des procédés de nominalisation événementielle, cf. Uth (2011 : 82-91).

¹² Même si celle-ci est aussi homogène que la base verbale, elle présente une certaine délimitation, de sorte qu'elle peut être combinée avec des expressions comme *avoir lieu*, *le moment du*, *le lieu du*, etc., cf. (ibid. : 959), ainsi que Haas et al. (2008).

¹³ Dans ce contexte, nous aimerions faire remarquer que cette analyse n'est en aucun cas altérée par des exemples de nominalisations anciennes en *-ment* avec sens actif, même si celles-ci seraient enchâssées dans des contextes concrets (ce qui est, selon notre approche, la seule possibilité de déterminer l'interprétation d'une nominalisation en *-ment* par rapport à sa valeur aspectuelle et/ou diathésique). En effet, comme nous l'avons souligné dans la section 4.1, l'interprétation événementielle (perfective) de l'événement de base s'inscrit autant dans la gamme des interprétations possibles des nominalisations (anciennes et modernes) en *-ment* qu'elle relève de l'éventail des interprétations possibles des participes passés.

¹⁴ Pour les détails concernant la diachronie de ce procédé ainsi que la classification des formations françaises se terminant en *-ée* ou *-é* nous renvoyons aux études de Collin (1918) et Alsdorf-Bollée (1970).

Annexes

- [DLG] Estienne, Robert (³1552). *Dictionarium Latinogallicum*; élaboration et édition électronique par Suzanne Laurent (Institut National de la Langue française, Nancy) et Terence Russon Wooldridge (University of Toronto), en collaboration avec ATILF (<http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/ESTIENNE/index.htm>, 17.01.2010).
- [FRA] Combettes, Bernard and Pierrel, Jean-Marie (2009) *Frantext - ATILF text corpus du 16ième au 21e siècle*. Nancy: CNRS/Université Nancy 2. (<http://www.atilf.fr/frantext.htm>, 17.01.2010). Corpus partiel du 16^{ième} siècle: 83 textes de 1515 à 1565, 3.234.039 mots; corpus partiel du 17^{ième} siècle: 89 textes de 1680 à 1690, 3.124.625 mots ; corpus partiel du 18^{ième} siècle: 45 textes de 1784 à 1790, 3.133.980 mots ; corpus partiel du 19^{ième} siècle: 35 textes de 1875 à 1878, 3.130.281 mots ; corpus partiel du 20^{ième} siècle : 44 textes de 1987 à 1997, 3.015.325 mots.
- [NCA] Stein, Achim, Kunstmann, Pierre & Martin D. Gleßgen (2006). *Nouveau Corpus d'Amsterdam. Corpus Informatique de Textes Littéraires d'Ancien Français (ca. 1150-1350), établi par Anthonij Dees (Amsterdam 1987), remanié par Achim Stein, Pierre Kunstmann et Martin-D. Gleßgen*. Stuttgart: Universität Stuttgart, Institut für Linguistik/Romanistik.
- [PR] *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française*. Robert, Paul (1967): Le Petit Robert; (²1993) Le Nouveau Petit Robert: Dictionnaire Alphabétique et Analogique de la Langue Française, version refondue par Josette Rey-Debove et Alain Rey; (³2007) réédition. Paris: Dictionnaires Le Robert.
- [TL] *Altfranzösisches Wörterbuch / Tobler-Lommatzsch*. Selon la documentation de Adolf Tobler, refondue et éditée par Erhard Lommatzsch, continuée Hans Helmut Christmann. Édition électronique par Peter Blumenthal et Achim Stein, cf. Blumenthal & Stein (2002).
- [TLF] Nicot, Jean (1606). *Thresor de la langue francoyse tant ancienne que moderne*. Paris : David Douceur. Édition électronique par Terence Russon Wooldridge (University of Toronto), en collaboration avec ATILF (<http://dictionnaires.atilf.fr/dictionnaires/TLF-NICOT/index.htm>, 17.01.2010).